

DOSSIER DE DEMANDE D'INSCRIPTION

POUR L'ANNEE 2023-2024

PASS MEDECINE 78

26 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny
BP 833
78008 VERSAILLES Cedex
Tél : 01.39.54.11.26 - Fax : 01.39.55.28.11
Site internet : www.saint-jean-hulst.com
pass-medecine-78@sjh.fr

PHOTO d'IDENTITE

récente

à coller



Pour l'étude du dossier, joindre obligatoirement **tous** les documents demandés . Un dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

Demande d'inscription aux études préparatoires au PASS MEDECINE 78

ÉLÈVE

NOM (en majuscules)

Nom d'usage

Prénoms

Né (e) le À (Code postal et ville)

Nationalité..... Mail

COORDONNEES

ADRESSE N° 1 (adresse principale)

Adresse :

CP/ Ville :

Téléphone domicile :

ADRESSE N° 2 (en cas de séparation)

Adresse :

CP/ Ville :

Téléphone domicile :

Unique adresse et téléphone de référence utilisés par Saint Jean Hulst pour toutes les informations et communications

Numéro de portableMail

Un seul contact possible

SCOLARITE ANTERIEURE

ANNEES SCOLAIRES	CLASSES	ETABLISSEMENT (S) : NOM — CP/VILLE

SCOLARITE 2022-2023

ETABLISSEMENT (S) : NOM — CP/VILLE

SPECIALITES SUIVIES EN TERMINALE

SPECIALITE ABANDONNEE EN FIN DE 1ère

OPTIONS EVENTUELLES

PARENTS - SITUATION FAMILIALE : mariés veuf (ve) divorcés autre

	PÈRE	MÈRE (indiquer aussi nom de jeune fille)
Civilité, NOM, Prénom		
Profession		
Nom de la Société		
Code Postal / Ville		
N° de portable personnel		
téléphone professionnel		
@ mail personnel (les deux en cas de séparation)		

FRERES ET SCEURS

NOM — Prénom	Né (e) le	Situation scolaire ou professionnelle

DATE :

SIGNATURES OBLIGATOIRES

PÈRE :

MÈRE :

- Un chèque de 30 euros pour les frais de dossier (déduits de la contribution totale)

Bordereau n°

- Lettre de motivation de l'élève pour ce projet
- Bulletins de l'année de 1ère
- Un chèque de 520 euros (encaissé en septembre) ou Deux chèques de 260 euros (1er encaissé en septembre, 2ème en octobre). Pour toute autre facilité de paiement, merci de nous contacter à pass-medecine-78@sjh.fr). *Pour les élèves scolarisés à Saint-Jean-Hulst, le montant de 520 euros sera porté sur la facturation annuelle.*

Les documents sont à retourner à PASS MEDECINE 78 à l'adresse de Saint-Jean-Hulst

Décision du chef d'établissement, ou de son représentant, en date du

- dossier refusé
- dossier mis en attente
- admis sur dossier

Date

Signature du chef d'établissement ou son représentant

CADRE RESERVE